



Démission présidence SAS et nomination

Par **RogerW**, le **26/04/2016** à **18:21**

Bonjour,

Suite à une démission d'un poste de président SAS une AGE a été convoquée mais n'a pas été tenue.

La présidence se trouve donc en vacance.

Dès lors, qui peut aujourd'hui convoquer cette AGE?

D'avance merci,